La Charte Bordeauxthèque :

Procédure d'adhésion au service gratuit de Bordeaux*thèque*

Ce document à imprimer devra être envoyé par fax au numéro 33 1 05 40 00 61 24,

ou par courrier postal (voir adresse sur le site), joint au Formulaire d'Inscription.

Après acceptation de votre inscription par nos services, vous recevrez un numéro d'adhérent Bordeauxthèque, que vous devrez rappeler à chaque demande d'article,

---

Pour devenir référent local, les termes de la Charte devront être acceptés, et le document suivant devra être complété et signé.

Je certifie :

appartenir à une petite unité de recherche d'un pays n'ayant pas les ressources propres suffisantes pour financer un service documentaire, aussi bien au niveau local qu'au niveau national,

Je m'engage :

- à diffuser l'information ci-dessus auprès d'autres collègues chercheurs de ma composante,
- à transmettre sous ma responsabilité et suivant ma disponibilité la demande d'autres chercheurs non référents par courrier électronique au service Bordeaux*thèque.*
- à prévenir le service Bordeaux*thèque* de toute modification d'affectation et d'adresse.

Lu et approuvé par (nom du chercheur référent) :

Date et signature :

Cachet du laboratoire :

(document à imprimer)